

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 nouvelles entreprises rejoignent le collectif des entreprises en faveur d'une économie plus inclusive en France

Paris, le 18 février 2019 – Groupe Adecco, Groupe BPCE, Groupe CRIT, EDF, Groupe Renault et Système U rejoignent aujourd'hui le collectif des entreprises en faveur d'une économie plus inclusive, lui permettant de renforcer ses engagements et son action au service des français en situation de précarité. Le collectif annonce par ailleurs l'ouverture d'un nouveau champ d'action visant à renforcer la politique inclusive de ses membres dans le domaine des achats.

« Nous avons la conviction partagée qu'il est urgent que l'économie de notre pays soit plus inclusive, que l'économique et le social aillent de pair, que le tissu social se reconstruise à partir du tissu économique. Bref, que l'économie et la finance qui la sous-tend soient au service de la société. »

C'est en ces termes que s'ouvrait la tribune publiée dans Le Monde le 18 décembre 2018, annonçant le lancement d'un collectif de 13 grandes entreprises en faveur d'une économie plus inclusive en France. Deux mois après sa création, il est rejoint par un groupe d'entreprises qui partagent les objectifs de sa feuille de route : Groupe Adecco, Groupe Banques Populaires Caisses d'Épargne, Groupe CRIT, EDF, Groupe Renault et Système U.

Le collectif rassemble désormais 19 entreprises qui emploient plus de 1 million de salariés en France répartis sur plus de 45 000 sites maillant l'ensemble du territoire, dans des zones urbaines comme rurales. Le déploiement des actions proposées par les entreprises membres sur les territoires est prévu à compter du second trimestre 2019.

Des engagements accrus en matière d'accès à l'emploi et de sécurisation des parcours professionnels

Les 13 entreprises se sont engagées à un effort sans précédent sur l'apprentissage et la formation continue, accroissant de près de 50% le nombre d'apprentis qu'elles accueilleront en 2020, pour le porter à 35 000. L'appui des 6 nouvelles entreprises permettra d'accueillir 15 000 apprentis supplémentaires dès l'année prochaine, portant le total à plus de 50 000.

Le collectif s'est par ailleurs engagé à renforcer la formation de ses salariés en prenant l'engagement de dispenser 5 millions d'heures de formation continue additionnelles à l'horizon 2020, par rapport aux deux années précédentes. Grâce aux nouvelles entreprises engagées, ce chiffre est porté à plus de 6 millions.

Les nouveaux membres du collectif s'engagent par ailleurs à renforcer les initiatives annoncées en décembre en favorisant l'embauche d'apprentis et de personnes issus de quartiers prioritaires et de zones rurales, et en augmentant les embauches de personnes en situation de handicap.

Ils prennent en outre de nouveaux engagements visant à :

- permettre à plus de 40 000 personnes d'accéder à un contrat plus stable que l'intérim classique, consolidant ainsi leur situation sociale ainsi que leur possibilité d'accès au logement et au crédit bancaire,
- et mettre en place des initiatives de préparation opérationnelle à l'emploi (POE) collective pour recruter des demandeurs d'emploi sur des métiers techniques en tension.

De nouvelles offres de biens et services pour les personnes en situation de précarité

Le collectif s'est engagé à développer des offres spécifiques de biens et services pour les foyers les plus précaires. L'arrivée des 6 nouvelles entreprises permettra de compléter le dispositif, notamment dans les domaines suivants :

- Mobilité : avec l'accélération d'un programme de réparation ou de maintenance de véhicules à prix coûtant et de micro-crédit permettant aux personnes en situation précaire d'acheter un véhicule

neuf avec des mensualités très faibles – avec pour objectif d’atteindre 10 000 bénéficiaires d’ici 2022 ;

- Transition énergétique et accès au chauffage : avec une aide à la conversion des chaudières au fioul vers des pompes à chaleur grâce à l’attribution de primes allant de 3500€ à 5500 € pour les foyers les plus modestes ;
- Inclusion bancaire : avec la création d’une offre bancaire pour les clients fragiles à 3€ par mois, assortie d’un plafonnement des frais d’incident inférieur aux recommandations du gouvernement.

Un nouveau champ d’intervention : les politiques d’achat inclusives

Le collectif annonce par ailleurs l’élargissement de sa feuille de route pour 2020 et sa volonté de renforcer la politique inclusive de ses membres dans le domaine des achats. Ce nouvel axe de travail vise notamment à pousser la réflexion sur les filières d’approvisionnement, à développer l’écosystème local des PME, à soutenir les entreprises de l’Economie Sociale et Solidaire ou d’insertion ainsi que les Centres d’Aide par le Travail.

A propos du collectif des entreprises pour une économie plus inclusive en France

Créé le 18 décembre 2018, le collectif pour une économie plus inclusive en France est une initiative volontaire et spontanée qui regroupe à ce jour 19 entreprises désireuses de se mettre au service du progrès social et sociétal : Accor, Groupe Adecco, Axa, BNP Paribas, Groupe BPCE, Carrefour, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Agricole, Groupe CRIT, Danone, EDF, Engie, Korian, Orange, Groupe Renault, Schneider Electric, Sodexo, Système U et Veolia.

Ce collectif travaille sur trois axes prioritaires : (1) la mise en place de produits, services et dispositifs permettant d’aider au quotidien les personnes en situation de précarité, (2) la mise en place d’actions concrètes visant à favoriser l’accès à l’emploi et la sécurisation des parcours professionnels, notamment des jeunes et des populations les plus précaires, et (3) le développement de politiques d’achat inclusives.

Contact presse : Michel Calzaroni - m.calza@dgm-conseil.fr